

Le point de vue de la mère de famille

Autor(en): **Vanmarsenille, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **29 (1957)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124690>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nocives, les localités trop petites, dépourvues de l'indispensable équipement social, scolaire et sanitaire, ne permettent pas l'épanouissement des familles.

III

Dans la mesure du possible le logement des familles doit être complètement séparé du lieu de travail.

Dans un cadre calme, les familles pourront trouver la salubre détente que les conditions modernes du travail, tant à l'usine qu'au bureau, exigent plus impérieusement que jadis.

Les quartiers résidentiels ne doivent cependant pas être trop éloignés du lieu de travail car si, pour s'y rendre, le travailleur doit accomplir une très grande distance, le temps consacré au repos et au loisir se trouve diminué.

Le quartier d'habitation doit, autant que possible, former une entité complète, qui se suffise à elle-même et offre aux membres de la famille la possibilité de s'insérer dans une communauté humaine. L'homme est un être sociable et ne peut se contenter des contacts établis sur le plan strictement professionnel.

De plus, chaque quartier doit être pourvu de l'équipement minimum et disposer d'un centre culturel, d'un centre paroissial, de centres sociaux et sanitaires et procurer aussi des possibilités de distractions.

Un souci particulier s'impose en vue de la création de plaines de jeux pour la jeunesse et, particulièrement, pour les tout petits.

Il faut veiller enfin à ce que chaque quartier présente un ensemble social bien équilibré. Toute ségrégation de milieux, de familles, d'âges doit être écartée. Une société normale est composée de jeunes et de vieux, de familles nombreuses et de familles restreintes, de célibataires et de gens mariés, de gens aisés et de gens de ressources modestes, de travailleurs intellectuels et manuels. Pour répondre aux nécessités sociales, le «quartier» doit refléter ces diversités et provoquer un salubre brassage qui allégera les pressions sociales et développera l'esprit communautaire.

IV

Un dernier mot enfin pour exprimer le souhait de la plupart des chefs de famille qui rêvent de disposer d'une habitation familiale pourvue d'un lopin de terre qui procurera un appoint de ressources non négligeable (légumes, volailles, œufs, etc.) et une distraction saine. Le problème de l'utilisation des loisirs mérite de retenir d'une façon particulière l'attention des urbanistes, car la durée du travail décroîtra encore dans l'avenir.

Le point de vue de la mère de famille

par M^{lle} A. VANMARSENILLE

J'ai été frappée du fait que toutes les mamans souffrent de l'absence d'une urbanisation judicieusement conçue et de confort domestique.

Les mères des grandes villes, qui bénéficient de tout le confort qu'offre le milieu citadin, sont placées devant la nécessité de confier leurs enfants à des personnes serviables afin de permettre aux enfants de jouir pendant quelques heures ou quelques jours de l'air frais des colonies scolaires ou de vacances.

A la campagne, par contre, la mère a ses enfants près d'elle. Ceux-ci jouent et s'amuse au jardin, dans les champs, les bois et les prés, ils ont de la santé à revendre. Si, cependant, nous allons voir de près l'habitation, nous sommes, la plupart du temps, frappés par un manque total de confort et souvent la mère de famille en est encore au stade des conceptions bien arriérées.

L'urbanisme concentre ses efforts sur la réalisation de plus de confort dans la vie quotidienne. Il n'est donc pas surprenant qu'une certaine séduction se dégage de ce sujet, en tout premier lieu pour nos mères de famille...

En premier lieu notre attention se porte sur les services administratifs. Les villes, ainsi que de nombreuses communes rurales, ont l'eau potable. Il faudrait faire tout ce qui est possible pour généraliser la distribution d'eau courante, afin de permettre à chaque famille d'avoir son installation de bain. Il est seulement regrettable que, sur ce point, notre pays dirige ses efforts sur les installations de luxe. Les salles de bain mises en vente sont en général d'un prix qui les rend inabordable aux bourses moyennes. Il faudrait présenter à nos populations des modèles standard d'une concep-

tion solide, à la portée de leurs moyens. Nos ménagères en retireraient, sans aucun doute, une grosse économie de travail.

Dans le domaine de l'électricité aussi, beaucoup de rêves attendent toujours leur réalisation. Sur ce point, heureusement, il est permis d'escompter une réduction des tarifs. Le confort des familles en sera grandement amélioré.

Et que n'y a-t-il pas encore à réaliser sur le terrain du chauffage? Par suite de l'augmentation continue des prix, le chauffage central devient une installation de luxe. Ne serait-il pas plus profitable de prévoir le chauffage général en commun d'un ensemble d'habitations? Dans l'usine où je travaille, une série de bâtiments et d'habitations y attenants sont actuellement chauffés à la vapeur et à l'eau chaude. Ne pourrait-on réaliser en Belgique, sur une petite échelle, ce que le professeur Hencky a obtenu à Munich au moyen de sa centrale moderne de chauffage électrique?

La présence d'ordures ménagères à l'intérieur et autour de l'habitation est peu hygiénique. Traîner un bac à ordures le long des escaliers pour le porter au-dehors est un travail bien lourd pour des mains de femme. Il doit y avoir des systèmes permettant d'éliminer ce pénible labeur en se débarrassant des immondices par des réservoirs incorporés dans les constructions et de supprimer ainsi la présence des bacs le long des trottoirs.

Je mentionnerai, enfin, le problème de l'évacuation des eaux usées. Si les villes sont pourvues d'égouts assurant ce service, ailleurs certains cours d'eau continuent d'empêcher tout un quartier, empêchant les ménagères d'aérer convenablement leur habitation. A la campagne, en général, il n'y a

pas d'égouts; les habitants doivent avoir recours aux puits perdus qui, la plupart du temps, ne répondent pas aux conditions d'hygiène requises.

Examinons en second lieu quels sont les vœux de nos mères de famille en ce qui concerne les services de santé. Des services prophylactiques, des cliniques, des maternités devraient être établis dans le voisinage. Des femmes enceintes, des mères ayant la charge d'enfants en bas âge, peuvent difficilement se déplacer. N'éloignons pas trop la mère de sa famille lorsqu'elle doit se faire soigner hors de son foyer, et accordons-lui la consolation de pouvoir visiter le plus souvent possible son mari ou ses enfants lorsque ceux-ci doivent éventuellement entrer en clinique.

La lessive constitue le travail le plus épuisant de la ménagère. Des lavoirs collectifs, équipés des machines les plus modernes, devraient être prévus lors de l'aménagement de tout nouveau complexe d'habitations.

Des garderies d'enfants seraient les bienvenues lorsque la maman doit se libérer pour quelques heures. Nous sommes adversaires des absences fréquentes hors du foyer, surtout de la mère. Il faudrait cependant accorder à celle-ci des moments de liberté, lui permettant de faire des courses, de se distraire et de développer sa culture.

«Il faut garder l'église au milieu du village», nous enseigne un vieux dicton. Pratiquement l'urbanisation non plus ne peut négliger cet enseignement. Il faut que l'on puisse atteindre l'église par des voies sûres, car les enfants doivent s'y rendre tous les jours, tout comme à l'école.

L'une des préoccupations essentielles de la mère de famille concerne la sécurité de ses enfants sur les voies de communication du quartier.

Il serait souhaitable d'installer une cabine téléphonique publique dans chaque quartier d'habitations, afin de faciliter les communications.

Les locaux servant de lieu de réunion aux associations de jeunesse également ne devraient pas se trouver à une trop grande distance de la maison.

Le quartier devrait encore comprendre un espace libre réservé à la pratique des sports, où les enfants pourraient se rendre sans courir aucun danger.

Les jardins de récréation pour enfants doivent être organisés avec le maximum d'efficacité. Partout on demande des espaces verts et c'est à juste titre que l'on évite d'anéantir la verdure existante. En France on n'a pas craint de construire des églises souterraines, pouvant contenir 20 000 personnes, pour ne pas détruire les espaces verts.

Nous admirons les parcs actuels, dessinés et aménagés avec tant de goût et de sens artistique. Mais quelle mère de famille a le loisir de s'y promener tranquillement, avec ses bambins?

Comme plaines de jeu, nous demandons des espaces où les mioches pourront, à cœur joie, se faire des muscles.

On pourrait également faire un effort en vue d'aménager des terrains de camping nombreux et bien équipés, surtout à proximité de nos réserves naturelles, et veiller aussi à la protection et au maintien de ces dernières.

Je voudrais, pour finir, attirer un instant l'attention sur la nécessité de veiller au caractère privé de la demeure familiale. Les voisins préfèrent ne pas entendre ce qui se dit ou ce qui se passe dans nos habitations; celles-ci ne peuvent être d'un accès trop facile aux étrangers.

Il est réjouissant toutefois de voir que certaines organisations féminines se sont occupées de préparer de nombreuses mamans à toutes les belles réalisations qui les attendent dans le domaine du confort ménager. L'urbanisme atteindra les buts qu'il se propose dans la mesure où il ne décevra pas leur attente, dans la mesure où, au contraire, il leur offrira les possibilités de vie plus facile, plus de sécurité et, partant, plus de bonheur familial.

Particularisme et cosmopolitisme

par François CUÉNOD et Billy MORADPOUR

Introduction

Précisons d'abord les termes de l'antithèse:

Particularisme: attachement aux caractéristiques nationales ou régionales.

Cosmopolitisme: faculté de s'accommoder de tous les usages, de tous les pays.

Quant à l'architecture, il faut l'envisager dans son sens le plus large, et non sous l'angle restreint de l'esthétique, de la composition ou de la construction. Nous la définissons par son objet: donner un cadre à la vie de l'homme, de la cellule d'habitation à l'aménagement du territoire. Cette définition comprend donc la notion d'urbanisme.

Ainsi l'architecture est au premier chef l'expression concrète d'une civilisation et de sa philosophie, à travers le mode de vie, le régime politique et économique, la structure de la société, etc., qui constituent les données fondamentales de toute réalisation. Mais on ne saurait pour autant minimiser l'importance des conditions physiques, climatiques ou ethniques, qui peuvent même s'avérer déterminantes.

Nous nous proposons donc d'examiner dans quelle mesure l'architecture contemporaine reste spécifiquement représen-

tative du lieu, ou au contraire acquiert un caractère cosmopolite à l'échelon continental, ou même mondial.

Le problème n'est pas d'aujourd'hui; presque toutes les civilisations ont comporté des éléments d'importation.

En Grèce, l'esprit ionique et l'esprit dorique voisinent avec succès.

A Rome, presque tout le vocabulaire de l'architecture est emprunté à la Grèce, et greffé sur un fond étrusque.

Byzance doit l'originalité de sa civilisation à l'heureuse combinaison du triple héritage asiatique, grec et romain.

L'Italie, par contre, semble avoir subi plutôt qu'assimilé l'esprit gothique.

La Renaissance française est, au moins à l'origine, un art entièrement importé.

On pourrait ainsi multiplier à l'infini exemples et contre-exemples. Mais l'histoire n'est pas toute l'architecture; celle-ci dépend en outre de l'ensemble des activités humaines.

Il convient par conséquent de dresser un tableau général de la civilisation contemporaine; d'examiner ensuite, sous le rapport du cosmopolitisme ou du particularisme, d'une part, les répercussions de ses divers aspects dans le domaine particulier de l'architecture, et d'autre part, la portée des limitations dues aux facteurs géographique, ethnique et humain.